



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES VOSGES

ARRONDISSEMENT D'EPINAL

CANTON D'EPINAL 1

COMMUNE DE CHANTRAINE

**Séance du Conseil Municipal
en date du 20 novembre 2025**

PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-cinq le vingt novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué (convocation en date du 07/11/2025 affichée le 07/11/2025), s'est réuni en séance publique à la Mairie de Chantraine sous la présidence de Monsieur Marc BARBAUX, Maire.

Etaient présents : Monsieur Marc BARBAUX, *Maire*, Mesdames Brigitte GILLE, Sandrine HINGRAY, Audrey HUSSON et Messieurs Michel AUBERT, Jean-Daniel BOXBERGER, Jean-Pascal VALDENAIRE, *Adjoints*, Mesdames Agnès BOUDOT, Martine OHNIMUS, Anne VIGUIER, *Conseillères municipales déléguées*, Mesdames Marie-Noëlle DUMARTIN, Anne-Marie GIRARDIN, Marie-Laure MULOT et Messieurs Sébastien BAUR, Jacques CHAPON, Patrick DORGET, Gérard HUMBLOT, Max RICHARD, Mickaël ROBERT, *Conseillers municipaux*.

Etais excusée : Madame Charlotte GÖTTMANN.

Etaient absents : Messieurs Clément CLAUDEL et Slim HARDIAL.

Formant la majorité des membres en exercice

Nombre de conseillers en exercice : ... 22
Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de conseillers votants : 19

Monsieur Michel AUBERT a été désigné secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la dernière séance (9 octobre) est lu et adopté à l'unanimité.

Ordre du jour de la séance :

- 1°/ Désignation d'un coordonnateur pour le recensement.
- 2°/ Création d'emplois d'agents recenseurs.
- 3°/ Participation financière des communes extérieures aux frais de fonctionnement des écoles (2024/2025)
- 4°/ Participation financière des communes extérieures aux frais de fonctionnement des écoles (2025/2026)
- 5°/ Renouvellement de la convention de prestations intégrées SPL-Xdémat.
- 6°/ Examen du rapport de gestion du Conseil d'Administration SPL-Xdémat.
- 7°/ Bibliothèque : fixation des tarifs.
- 8°/ Crédit d'une servitude de passage de canalisation – Autorisation de signature.
- 9°/ Informations et questions diverses.

Le Conseil Municipal a acté les décisions suivantes :

Délibération N° 1 - Divers domaines de compétences des communes – Recensement de la population : désignation d'un coordonnateur.

Rapporteur : Monsieur Marc BARBAUX, Maire.

A l'unanimité des suffrages exprimés : 19 voix pour,

DÉCIDE de désigner un coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement qui peut être soit un élu local (maire, adjoint au maire ou conseiller municipal), soit un agent de la commune.

Délibération N° 2 - Fonction publique – Personnel contractuel – Créations et transformations d'emplois contractuels – Crédit d'emplois d'agents recenseurs.

Rapporteur : Monsieur Marc BARBAUX, Maire.

A l'unanimité des suffrages exprimés : 19 voix pour,

DÉCIDE de la création d'emplois de non titulaires en application de l'alinéa 2 de l'article 3 de la loi précitée, pour faire face à des besoins occasionnels, à raison de **sept (7) emplois d'agents recenseurs**, non titulaires, à temps non complet, pour la période allant de mi-janvier à mi-février.

Les agents seront payés à raison de

- * 1.13 € par feuille de logement remplie
- * 1.72 € par bulletin individuel rempli.

Délibération N° 3 - Enseignement - Frais de fonctionnement des écoles - Participation financière des communes extérieures aux frais de fonctionnement des écoles (année scolaire 2024/2025).

Rapporteur : Monsieur Jean-Daniel BOXBERGER, Adjoint délégué aux affaires scolaires.

A la majorité des suffrages exprimés : 19 voix pour,

AUTORISE la fixation d'un montant de **639 € par enfant** pour la participation demandée aux communes extérieures dont les enfants sont scolarisés à l'école maternelle Julia Colin ou à l'école élémentaire Robert Desnos, et ce, pour l'année scolaire 2024/2025.

Délibération N° 4 - Enseignement - Frais de fonctionnement des écoles - Participation financière des communes extérieures aux frais de fonctionnement des écoles (année scolaire 2025/2026).

Rapporteur : Monsieur Jean-Daniel BOXBERGER, Adjoint délégué aux affaires scolaires.

A la majorité des suffrages exprimés : 19 voix pour,

AUTORISE la fixation d'un montant de **645 € par enfant** pour la participation demandée aux communes extérieures dont les enfants sont scolarisés à l'école maternelle Julia Colin ou à l'école élémentaire Robert Desnos, et ce, pour l'année scolaire 2025/2026.

Délibération N° 5 - Divers domaines de compétences des communes - Renouvellement de la convention de prestations intégrées SPL-Xdémat.

Rapporteur : Monsieur Jean-Pascal VALDENAIRE, Adjoint à la forêt et à la vie associative.

A la majorité des suffrages exprimés : 19 voix pour,

DÉCIDE :

- **d'approuver** le renouvellement rétroactivement à compter du 31 décembre 2025, pour cinq années, de la convention de prestations intégrées entre la Collectivité et la société SPL-XDEMAT, afin de continuer à bénéficier des outils de dématérialisation mis par la société à la disposition de ses actionnaires,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

Délibération N° 6 - Divers domaines de compétences des communes - Examen du rapport de gestion du Conseil d'Administration SPL-Xdémat.

Rapporteur : Monsieur Jean-Pascal VALDENAIRE, Adjoint délégué à la forêt et à la vie associative.

A la majorité des suffrages exprimés : 19 voix pour,

DÉCIDE d'approuver le rapport de gestion du Conseil d'Administration et de donner acte à Monsieur le Maire de cette communication.

Délibération N° 7 - Finances - Décisions budgétaires - Tarifs des services publics - Bibliothèque municipale : fixation des tarifs d'adhésion.

Rapporteur : Madame Anne VIGUIER, conseillère municipale déléguée.

A la majorité des suffrages exprimés : 19 voix pour,

ADOPTÉ les tarifs d'adhésion à la bibliothèque municipale, à savoir :

Enfants et jeunes jusque 18 ans	GRATUIT
Adultes Chantrainois (à partir de 18 ans) et personnel communal	5 €
Adultes Extérieurs (à partir de 18 ans)	12,50 €
Abonnements professionnels et collectivités - Les abonnements professionnels sont ouverts aux établissements scolaires (écoles maternelles, élémentaires), centres de loisirs et de vacances, centres aérés, structures d'accueil petite enfance. L'abonnement permet l'emprunt de 30 documents (hors DVD) pour 28 jours et se fait sous couvert de la collectivité emprunteuse, le titulaire de l'abonnement étant responsable des documents empruntés.	GRATUIT

Délibération N° 8 - Divers domaines de compétences des communes - Crédit d'une servitude de passage de canalisation : autorisation de signature.

Rapporteur : Monsieur Michel AUBERT, Adjoint délégué aux travaux.

A la majorité des suffrages exprimés : 19 voix pour,

A la suite de problèmes d'écoulement d'eaux pluviales et de ruissellements constatés dans le secteur de la rue des Forges, ayant rendu nécessaire la réalisation de travaux d'aménagement de voirie consistant à la création d'un caniveau à grille sur le domaine public,

Le raccordement dudit caniveau ne pouvant être effectué sur le réseau existant de la rue des Forges en raison de la déclivité insuffisante,

La pose d'une canalisation avec un regard d'infiltration et surverse sur une parcelle privée s'avérant indispensable.

La propriétaire de ladite parcelle, informée desdits travaux, ayant consenti aux travaux projetés,

APPROUVE la constitution d'une servitude de passage et de tréfonds, nécessaire à l'implantation d'une canalisation de diamètre 200 mm ainsi que d'un puit d'infiltration sur la parcelle AE 0106,

AUTORISE Monsieur le Maire à faire rédiger cet acte auprès d'un notaire et à signer au nom et pour le compte de la commune la servitude conventionnelle de passage et de tréfonds ci-dessus relatée,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous actes aux effets ci-dessus.

Puis sont données au conseil municipal les informations suivantes :

Monsieur le Maire s'adresse au conseil municipal afin :

- D'informer de l'avancement du dossier **Bertucci**. Une rencontre avec l'EPFGE et le service des domaines, a eu lieu le 31 octobre 2025, le but de cette entrevue étant de réévaluer le prix de ces biens afin de faire une proposition de rachat auprès du juge ;

- D'informer qu'une réunion s'est tenue le 13 novembre avec **Epinal Habitat** afin de présenter un **projet d'aménagement sur une parcelle de la rue des Jardins** (ex-parcelle CORNU). Ce projet porte sur **36 logements**. Plusieurs points soulevés par les élus présents seront réétudiés par l'équipe d'architectes, à savoir :

- retravailler l'aspect visuel : effet barre du projet actuel et perte de vue pour les riverains en amont,
- casser l'effet linéaire de la voirie, faire un effort sur le volet paysager de l'aménagement, et revoir le nombre de places de stationnement (insuffisant à l'heure actuelle).

Une réunion publique sera organisée le 10 décembre 2025 à 18h30 à la maison Grandemange afin de présenter le projet.

- D'annoncer que **VINTED GO** a fait une demande à la commune pour la mise en place d'une armoire pour réceptionner les colis ; à l'unanimité, le conseil se dit contre cet aménagement.

- D'informer que **30 dossiers de demandes d'aide** ont été déposés à la CAE pour l'opération amélioration de l'habitat.

- D'annoncer que **Monsieur BALLAND du service technique** a fait part de son souhait de quitter la collectivité début janvier 2026, et que **Monsieur LEPLAT** a intégré l'équipe technique le 17 novembre.

- D'informer qu'une table de tri destinée au restaurant scolaire de l'école élémentaire a été achetée pour une valeur d'environ 3200 €.

- D'informer de la volonté de médecins de venir s'installer sur les terrains de la ZAC du parc de l'Arsenal.

Monsieur le Maire termine son intervention en informant le conseil municipal qu'il ne se représentera pas aux prochaines élections, et remercie l'ensemble des élus, des employés pour le travail accompli à ses côtés.

Madame Anne VIGUIER fait un compte rendu d'activité de la bibliothèque :

- **140 emprunteurs/mois,**
- **200 entrées par mois,**
- **Diverses animations** ont été réalisées ou le seront prochainement (un ou des après-midi jeux, halloween, gouters lecture...).

Madame Brigitte GILLE informe que les colis de Noël seront livrés en mairie le 10 décembre 2025 et que la distribution pourra démarrer dans la foulée.

Agenda :

- **21 novembre** : soirée Beaujolais nouveau.
- **10 décembre à 18h30** : réunion publique/projet EPINAL HABITAT.
- **13 et 14 décembre 2025** : Marché de Noël.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Le Maire,

Marc BARBAUX



Le Secrétaire de séance,

Michel AUBERT


Présent Procès-verbal affiché le 16 JAN 2026